SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Fleuriste de mode)

Mobilité professionnelle (facultative)

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Fleuriste de mode, veuillez visiter :
capfleuristedemode.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

FLEURISTE DE MODE

ÉDITION 2026

UNITÉ FACULTATIVE : MOBILITÉ

stinct : unité notée sur 20. Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte dans l

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Évaluation en situation de mobilité à l'étranger (10 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Présentation et entretien au retour (10 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

ÉVALUATION DE L'UNITÉ FACULTATIVE MOBILITÉ : LIEU D'ACCUEIL PROFESSIONNEL OU ÉTABLISSEMENT DE FORMATION PARTENAIRE À L'ÉTRANGER, PUIS ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DE RATTACHEMENT

L'unité facultative mobilité comporte deux parties complémentaires. La première est réalisée à l'étranger, à la fin de la période de mobilité, en entreprise ou dans un établissement de formation partenaire. Le ou les représentants du lieu d'accueil évaluent les compétences C1 et C3 à partir des activités réalisées et des situations professionnelles observées.

La seconde partie se déroule au retour, dans l'établissement français, devant deux enseignants : l'un de la discipline professionnelle et l'autre d'une discipline générale. Elle prend la forme d'un entretien oral de 20 minutes. Le candidat présente l'environnement professionnel rencontré et un élément culturel vécu ou observé, puis répond aux questions de la commission.

L'évaluation porte sur les acquis de mobilité et leur analyse. Elle ne consiste pas en une épreuve écrite de fabrication de fleurs artificielles et ne requiert ni calcul de dimensionnement ni application de normes de fabrication.

PARTIE 1 : Évaluation en situation de mobilité à l'étranger (10 points)

Communication en contexte professionnel et réalisation d'une activité professionnelle en mobilité

Cette partie est évaluée par le ou les représentants du lieu d'accueil, à la fin de la période de mobilité, au moyen d'une grille d'évaluation. Elle porte sur les compétences C1 et C3 mobilisées dans les situations rencontrées. Cette évaluation se déroule à l'étranger et ne constitue pas une épreuve chronométrée distincte.

Grille de repérage des acquis observés en mobilité

Compétence	Éléments observables	Points
C1	Communiquer et comprendre les consignes dans le contexte professionnel étranger.	5
C3	Réaliser une activité professionnelle dans le contexte de mobilité.	5

Support d'évaluation des compétences C1 et C3 dans le lieu d'accueil.

1.1 (5 points) Le représentant du lieu d'accueil apprécie la capacité du candidat à entrer en communication dans les situations professionnelles rencontrées et à comprendre les consignes utiles à l'activité. Il prend en compte les échanges avec les interlocuteurs, la compréhension des informations transmises et la réaction du candidat en cas de difficulté de compréhension.

FormaV - document d'entraînement non officiel

1.2 (5 points) Le représentant du lieu d'accueil apprécie la réalisation de l'activité professionnelle confiée au candidat pendant la mobilité. Il prend en compte la compréhension de la demande, la mise en œuvre de l'activité et la prise en compte des observations ou consignes formulées par l'équipe d'accueil.

PARTIE 2 : Présentation et entretien au retour (10 points)

Analyse du contexte professionnel et exploitation des expériences professionnelles et culturelles de mobilité

Durée totale : 20 minutes. Devant les deux enseignants, le candidat présente l'environnement professionnel rencontré et un élément culturel vécu ou observé pendant la mobilité. La présentation est suivie d'un entretien. La commission apprécie les compétences C2, C4, C5 et C6 à partir des propos du candidat et de sa capacité à analyser les expériences de mobilité.

Repères pour l'entretien oral

Question	Objet évalué	Compétence(s)	Points
2.1	Caractérisation de l'environnement professionnel rencontré	C2	2
2.2	Analyse d'une expérience professionnelle réalisée ou observée	C4	3
2.3	Présentation d'un élément culturel vécu ou observé	C5	3
2.4	Mise en relation des expériences de mobilité et recul sur les acquis	C6	2

Les points sont répartis entre les critères d'évaluation de la présente grille.

2.1 (2 points) Présentez le lieu d'accueil et caractérisez son environnement professionnel : activité principale, organisation du travail et interlocuteurs avec lesquels vous avez été en contact.

2.2 (3 points) Décrivez une situation professionnelle rencontrée pendant la mobilité. Précisez l'activité à réaliser, les consignes reçues, votre contribution et les éléments qui vous ont permis de vérifier que l'activité répondait à la demande.

2.3 (3 points) Présentez un élément culturel vécu ou observé pendant la mobilité. Situez-le dans son contexte et expliquez ce qu'il vous a permis de comprendre de la vie quotidienne ou professionnelle dans le pays d'accueil.

2.4 (2 points) Indiquez ce que cette mobilité vous a appris sur votre manière de travailler ou de communiquer. Appuyez votre réponse sur une expérience précise et expliquez en quoi cet acquis peut être utile dans une autre situation professionnelle.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : MODALITÉS DE L'ÉVALUATION EN SITUATION DE MOBILITÉ

La première partie de l'unité se déroule à l'étranger, à la fin de la période de mobilité, dans une entreprise ou un établissement de formation partenaire. Le ou les représentants du lieu d'accueil évaluent les compétences C1 et C3 à l'aide d'une grille, en s'appuyant sur les situations professionnelles auxquelles le candidat a participé ou qu'il a observées.

Compétences évaluées dans le lieu d'accueil

Compétence	Domaine observé	Contexte d'observation
C1	Communication et compréhension des consignes	Échanges professionnels et situations de travail dans le lieu d'accueil
C3	Réalisation d'une activité professionnelle en mobilité	Activité confiée ou situation professionnelle rencontrée pendant la période

Repères pour l'évaluation de la première partie.

DT 2 : MODALITÉS DE L'ENTRETIEN ORAL AU RETOUR

La seconde partie se déroule dans l'établissement français, devant deux enseignants : l'un de la discipline professionnelle et l'autre d'une discipline générale. L'entretien dure 20 minutes. Le candidat présente l'environnement professionnel rencontré et un élément culturel vécu ou observé, puis échange avec la commission.

Éléments attendus dans la présentation

Élément	Contenu à présenter
Environnement professionnel	Lieu d'accueil, activité, organisation du travail et interlocuteurs rencontrés
Expérience professionnelle	Situation de travail, activité réalisée ou observée, consignes et enseignements tirés
Élément culturel	Élément vécu ou observé, contexte et compréhension qu'en a retirée le candidat
Analyse de la mobilité	Acquis professionnels et personnels illustrés par des expériences précises

Repères pour la conduite de l'entretien.

DT 3 : REPÈRES DE NOTATION DE L'UNITÉ

L'unité est notée sur 20. La grille ci-dessous répartit les points entre les deux parties de l'évaluation et les critères présentés dans le sujet. Les compétences évaluées sont C1 et C3 pour

FormaV - document d'entraînement non officiel

la partie réalisée à l'étranger, puis C2, C4, C5 et C6 pour l'entretien au retour.

Répartition des points

Partie	Critères	Points
Partie 1	C1 : communication et compréhension des consignes	5
Partie 1	C3 : réalisation d'une activité professionnelle en mobilité	5
Partie 2	C2 : caractérisation de l'environnement professionnel	2
Partie 2	C4 : analyse d'une expérience professionnelle	3
Partie 2	C5 : présentation d'un élément culturel	3
Partie 2	C6 : mise en relation des expériences et recul sur les acquis	2
Total	Unité facultative mobilité	20

Total : 20 points.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Fleuriste de mode, classés par épreuve et par année :
capfleuristedemode.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Fleuriste de mode reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capfleuristedemode.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.